

Stratégie nationale biodiversité 2030



La stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) traduit l'engagement de la France au titre de la convention sur la diversité biologique. Elle concerne les années 2022 à 2030 et succède à deux premières stratégies qui ont couvert respectivement les périodes 2004-2010 et 2011-2020. Elle a pour objectif de réduire les pressions sur la biodiversité, de protéger et restaurer les écosystèmes et de susciter des changements en profondeur afin d'inverser la trajectoire du déclin de la biodiversité.

Dans le sillage de la COP 15 et de la mise en place d'un nouveau cadre stratégique mondial pour la protection de la biodiversité, la Stratégie nationale biodiversité se conçoit comme la concrétisation de l'engagement français en faveur de cet accord.

A l'issue de consultations territoriales et nationales, la première version de la stratégie, comprenant 20 mesures, a été élaborée. C'est à l'occasion d'un comité national, tenu le 20 juillet 2023 au Ministère de la Transition écologique, que celle-ci a été présentée.

Si elle est dorénavant mise à consultation des instances, elle a pour ambition d'être complétée puis publiée à l'automne 2023.

Liens utiles

[En savoir plus sur www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)

[Dossier de presse](#)